



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Le Préfet,

ARRAS, le **03 MAI 2012**

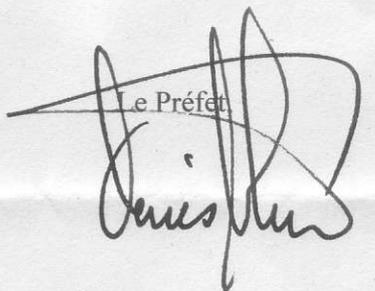
Monsieur,

Par courrier en date du 20 mars 2012, vous m'avez fait savoir que, dans le cadre de la concertation, vous souhaitiez être associé à l'ensemble des projets et décisions concernant la commune de Wissant.

S'agissant plus particulièrement du Plan de Prévention des Risques Naturels Littoraux (PPRNL) du Boulonnais qui a été prescrit le 11 septembre dernier, une réunion d'information et d'échange à destination des élus s'est tenue le 29 mars dernier. Lors de celle-ci, la question de l'élargissement de la concertation aux acteurs locaux, dont les associations, a été évoquée avec M. le Sous-Préfet de Boulogne-sur-Mer.

Ainsi, dès la prochaine réunion, qui devrait avoir lieu à la fin du deuxième semestre 2012, la concertation sera élargie à l'ensemble des acteurs du territoire qu'ils soient institutionnels ou associatifs. C'est donc à ce titre que vous pourrez être associé à la procédure d'élaboration du PPRNL du Boulonnais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet


Monsieur Alain TOULEMONDE
Président de l'association
« Amis de Wissant pour la protection de notre site »
3 rue Frédéric Chopin
62179 WISSANT